

édito

Mes chers concitoyens,



Le 15 mars dernier, le budget communal 2018 a été voté en Conseil Municipal.

Comme vous le lirez dans les pages qui suivent, il a été voulu offensif en raison de l'activation de notre programme ambitieux, mais aussi prudent par anticipation des changements de fiscalité : un fonctionnement maîtrisé, un investissement serein pour bien préparer demain tout en prévoyant le

transfert des compétences à la Métropole, avec un accent particulier sur la sécurité et la prévention ; le tout dans le respect de nos engagements, notamment le maintien du taux d'imposition pour vous, administrés.

Notre politique s'appuie également sur un autre type d'investissement, celui de femmes et d'hommes qui, au quotidien, travaillent à mes côtés à l'amélioration du bien-être de chacun et à la vie de la collectivité ; Adjoints et Conseillers municipaux à votre écoute, investis pleinement dans leurs missions et qui se rendent disponibles au mieux de leur emploi du temps. Je salue le travail réalisé et les en remercie.

C'est avec plaisir que nous vous proposons également de découvrir le planning de réalisation de nos grandes opérations.

Enfin, il convient de saluer notre partenaire principal, le Département, sans oublier la Région, pour leur soutien indéfectible, moral comme financier.

Le vote du budget correspond aussi à l'arrivée des beaux jours et une intensification de la dynamique locale.

Les amoureux des grands espaces pourront participer à la première édition du Trail Château-Virant.

Nouveauté à Lançon, la journée sixties, vintage & traditions automobiles fin avril vous proposera de nombreuses animations autour des voitures et motos des années 60.

Je vous invite par ailleurs à assister au concert de solidarité pour notre église Sainte Julitte le 20 avril à l'Espace Marcel Pagnol, dont les travaux de sécurisation débuteront à l'orée du second semestre.

Vous trouverez enfin, en supplément de ce bulletin, le riche programme de la 4ème édition du Festival LOL.

Bon carnaval à tous !

Michel MILLE
Maire de Lançon-Provence

Sommaire

- Édito p1
- A la Une
- Vie Municipale p2
- Vie économique & sociale p5
- Vie locale p6
- État-civil

Budget 2018 : offensif, ambitieux et prudent

UN BUDGET OFFENSIF, AMBITIEUX, ET QUI RESPECTE EN TOUS POINTS NOS ENGAGEMENTS.

La date avancée du vote du budget 2018 en cette mi-mars vient appuyer notre politique d'investissement et répond aux impératifs de notre calendrier des réalisations entrées en phase active.

Et les enjeux sont importants pour les lançonnais avec l'expérimentation de la suppression progressive de la Taxe d'Habitation et ses conséquences. A savoir qu'à ce jour les services de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) ne nous ont pas encore notifié l'état de notre fiscalité. Mais, nous nous sommes appliqués **le principe de précaution** en reprenant les chiffres de l'exercice passé.

J'ajoute que grâce à une gestion au plus près de la dépense nous sommes en mesure de **maintenir également les Taux de fiscalité** comme nous nous y étions engagés. Oui vous l'aurez compris Offensif mais pas sans précautions pour assurer nos ambitions pour Lançon.

Et de l'ambition ce Budget 2018 en a :

EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

Nous avons volontairement maintenu l'effort d'autofinancement de nos équipements structurants.

En ce qui concerne nos **charges courantes**, celles que je qualifierais de domestiques, nous les avons limitées à la stricte augmentation des prix des matières premières et rien de plus.

Pour ce qui est de nos aides en direction du **monde associatif**, je veux parler des subventions, le volume du montant de notre participation financière restera au même niveau qu'en 2017, car nous devons tenir compte, comme l'oblige le Législateur dorénavant, des avantages en nature (équipements, fluides, énergie et tout ce que l'on peut imaginer d'autre et qui représentent une belle ardoise). mais également de l'effort d'équipement qui va être réalisé ces prochaines années.

Reste le poste le plus important en volume celui de la **masse salariale**, l'équation est simple : faire que nos agents perçoivent le fruit de leur travail et que nous garantissons une progressivité de cette dépense obligatoire dans des proportions qui n'af-

faiblissent pas notre Budget de Fonctionnement. Même si l'équation est claire, la résolution sera, n'en doutons pas, un vrai challenge pour les années à venir.

EN SECTION D'INVESTISSEMENT

Nous allons mettre en œuvre des études nous permettant d'aborder avec sérénité les enjeux de demain.

Vous l'aurez compris j'attache une importance particulière à l'anticipation. Je vous disais donc études sur nos « **écoles de demain** ». Il nous faut déjà y réfléchir sérieusement.

Etude sur notre **réseau voirie** pour anticiper le transfert de compétences de 2020 à la Métropole.



Etude également, sur et autour de notre **futur gymnase** pour asseoir la réalisation de notre collège. Pour mémoire je vous rappelle : ouverture du collège prévue en 2021.

Anticiper toujours et encore pour que **nos services publics de proximité**, je veux parler de la Police Municipale, puissent accomplir leurs missions dans les meilleures conditions possibles. Nous allons acquérir une propriété au coeur du Village (Maison Chambeaud) pour redéployer les actions de la police municipale autour de la Prévention.

J'anticipe un peu sur les travaux, mais cette année sera déterminante dans le domaine de la prévention puisque nous mettrons en œuvre la **vidéo protection** aujourd'hui passée du champ de compétence Etat à celui de Département. Seront concernés les établissements scolaires et dédiés à l'enfance.

En ce qui concerne maintenant la partie travaux proprement dite, **notre éclairage public**, comme vous l'avez certainement constaté s'est «éco-modernisé» par un passage à la technologie Led gage de performance et d'économie en électricité (cf. article page 3)

Je m'y étais engagé également avec mon équipe et dans un tout autre domaine celui de la **protection de notre patrimoine**.

Les travaux de réhabilitation de l'Eglise Sainte Julitte vont débuter, l'architecte a été sélectionné.

Pour en terminer avec cette partie travaux, nous n'avons pas oublié de prévoir des interventions sur nos **écoles, crèches, équipements sportifs et bâtiments communaux**, une petite mention spéciale cette année pour celles et ceux qui ont des difficultés à se déplacer nous avons prévu de consacrer des **travaux d'accessibilité** dans le cadre de l'ADAP (Agenda d'accessibilité programmé).

UN BUDGET 2018 CONSTRUIT DANS LE RESPECT ABSOLU DE NOS ENGAGEMENTS
Voilà exposées brièvement les grandes lignes de ce Budget 2018 construit dans le respect absolu de nos engagements

Ce sont nos économies qui servent de support au financement de nos investissements.

L'emprunt n'a d'autre vocation que de servir la réalisation d'équipements structurants. Il n'y aura pas d'emprunt dit d'équilibre.

C'est par l'anticipation que se construit le futur, ce pour éviter de sacrifier l'avenir au présent.

Je conclurai en ajoutant que sans **nos partenaires institutionnels**, en tout premier lieu le Conseil départemental et sa Présidente Martine Vassal, mais également le Conseil régional, et c'est nouveau, la ligne d'horizon aurait été bien plus délicate à percevoir.

Retrouvez le budget communal en téléchargement sur le site web communal : rubrique les finances - le budget communal de l'onglet vie municipale



Agenda

LES PUCES DES COUTURIERES

Lundi 2 avril, 8h30/17h30
Espace Marcel Pagnol
Contact : 06 21 09 86 04

FESTIVAL LOL

14 & 15 avril, 20h30 & 14h
Espace M. Pagnol et pl.
Champ de Mars
Contact : 06 25 03 85 73

CONCERT POUR L'EGLISE

SAINTE-JULITTE
Vendredi 20 avril, 20h
Souvenir Français
Contact : 06 15 17 88 54

CHAMPIONNAT DE TRIAL

Dimanche 22 avril, 9h/18h
Domaine de Saint-Savournin
Contact : 06 15 80 28 93

SIXTIES, VINTAGE & TRADITIONS AUTOMOBILES

Dimanche 29 avril, 10h/19h
Dans le village
Contact : 06 09 73 70 71



le budget 2018 en quelques chiffres

FONCTIONNEMENT : DES RECETTES EXCEDENTAIRES

L'approbation des comptes de 2017 se clôture avec un **excédent** de plus de 460 000 euros.



UNE ÉPARGNE COMMUNALE RECONSTITUÉE

Nous confortons notre épargne cette année encore et passons de :

+ 1 330 000 € en 2016 à + 1 670 000 € en 2017

Tout comme l'an passé, notre gestion rigoureuse nous permet de basculer pas moins de 750 000 euros d'autofinancement en section d'investissement pour réaliser nos équipements sur 2018.

+ 500 000 € en 2015/2016, + 750 000€ en 2016/2017
+ 750 000 € sur 2018/2019

Les investissements :

- le remplacement complet du **parc d'éclairage public** qui passe entièrement en led, avec à la clé d'importantes économies de fonctionnement,
- les travaux de **rénovation de l'Eglise Sainte-Julitte** qui vont débiter au second semestre,
- l'aménagement du **cimetière** Saint-Symphorien,
- la **démolition de l'ancien centre technique** route de Pélissanne pour laisser place nette au futur collège,
- l'**aménagement du nouveau centre technique** situé dans la zone d'activités des Sardenas.

VALORISATION DU PATRIMOINE

Autre projet en cours de finalisation, l'opération de valorisation patrimoniale du **lotissement de Notre Dame** qui se solde par un

bénéfice net de 1 500 000 euros

somme qui viendra abonder le budget municipal en cours d'année. Une belle opération financière qui nous permet déjà d'envisager avec sérénité nos investissements 2019.

FISCALITÉ LOCALE

Pour la 5ème année consécutive, **pas d'augmentation des taux**

2014, 2015, 2016, 2017, 2018
augmentation = 0

INTÉRÊT DE L'EMPRUNT

En baisse de 44 000€ cette année

250 000€ en 2017 > 206 000€ en 2018

PÉNALITÉS LOGEMENTS SOCIAUX (LOI SRU)

Au vu de ses engagements et des efforts réalisés, la commune sera cette année soumise aux **pénalités de base**.

346 000€ en 2014 > 200 000€ en 2018

SUBVENTIONS

montant total de 411 000 euros

Le CCAS de la Commune recevant quant à lui 161 000 euros

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

Pour contacter Jean-Marc Zulesi, Député de la 8ème circonscription des Bouches-du-Rhône : contact@jean-marczulesi.fr ; 04 90 50 03 17

PERMANENCE CD 13

Christiane Pujol, Conseillère départementale du canton de Berre l'Etang (dont fait partie la commune de Lançon-Provence) tient une permanence chaque 1er mercredi du mois, à l'Espace Wolff rue du Conseiller de Trets, de 13h30 à 17h30, sur rendez-vous au 04 13 31 09 00

PERMANENCE CAUE 13

Gérard Maertens, architecte conseil du CAUE 13, reçoit en Mairie de 9h à 12h, sur rendez-vous préalable auprès du Service Urbanisme au 04 90 42 98 10. Ses prochaines permanences sont programmées les mercredis 11 et 25 avril, 9 et 23 mai, 13 et 27 juin, 11 et 25 juillet.

PERMANENCE JURIDIQUE

Le Juriste du Centre de Gestion 13 reçoit le 1er lundi de chaque mois de 9h à 12h (excepté au mois d'août), sur rendez-vous auprès de l'accueil de la Mairie au 04 90 42 98 10, soit les lundis 9 avril, 7 mai, 4 juin, 2 juillet, 3 septembre, 1er octobre, 5 novembre, 3 décembre.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes filles et garçons nés en avril, mai, juin 2002 doivent se faire recenser avant le 30 juin. Ils voudront bien se présenter au service Etat Civil de la Mairie, à compter du jour de leur seizième anniversaire, munis des documents suivants :

- Livret de famille des parents ;
- Justificatif de domicile des parents ;
- Carte d'identité ;
- Carte d'identité des parents si ces derniers sont nés à l'étranger.

Grandes opérations : c'est parti !

Parmi les grands projets structurants de la ville figure l'ouverture d'un nouveau collège pour la rentrée 2021. Pour accueillir cet équipement la commune s'est engagée à :

- > Déplacer le Centre Technique Municipal actuel,
- > Réaliser l'aménagement et la viabilisation du site retenu,
- > Construire le 2ème gymnase de la commune.

Ces trois actions seront menées simultanément avec pour objectif une livraison pour septembre 2021.

Cette implantation sur le site de l'actuel CTM est l'occasion de structurer autour de ce pôle d'équipement une vraie entrée de ville à partir de la RD 15.

Un nouveau giratoire viendra marquer l'entrée de ce nouveau quartier qui se développera de part et d'autre de la voie de circulation. L'aménagement et la viabilisation de ce site constituent un enjeu majeur pour la commune. Ce sont près de 2,8 millions de travaux qui doivent être mobilisés pour mettre en œuvre cette opération. Une grande partie sera portée par le Conseil Départemental et la Métropole, en fonction de leurs compétences et de la clef de répartition retenue. Sur le BP 2018 ce sont 100 000 euros qui seront mobilisés pour faire face aux premières études de conception.

La relocalisation du CTM a été prévue sur la ZA des Sardenas afin de participer à la redynamisation de ce secteur.

Les travaux d'aménagement sont en cours pour un montant de 500 000 euros avec un déménagement prévu pour la rentrée 2018.

Le gymnase (cf. encart) verra le lancement du concours de maîtrise d'œuvre ce mois-ci et la désignation d'un lauréat avant la fin de l'année.

Le plus gros des dépenses interviendra en 2020/2021 au moment de sa construction. Pour l'année 2018 seule une enveloppe de près de 200 000 euros permettra de faire face aux premières études de conception, pour un coût travaux global de 4,6 millions d'euros.

Il ne s'agit pas aujourd'hui de se satisfaire de ce dynamisme car les enjeux sont importants, les défis à relever sont de plus en plus complexes et les moyens de plus en plus réduits.

Dans cet objectif, nous continuons à **anticiper nos besoins** et tentons d'évaluer les réponses à apporter. Des **études prospectives**

nous permettent ainsi de définir les aménagements indispensables, d'estimer les dépenses qui seront nécessaires et de planifier ces travaux à moyen terme. Nous ne pouvons nous permettre d'avancer au coup par coup et faire des choix que la collectivité ne sera pas en mesure d'assurer dans un moyen terme.

Il s'agit notamment de la mise à jour de notre schéma d'assainissement des eaux pluviales, de la réalisation de notre schéma directeur des voiries, de la réalisation de l'étude de faisabilité sur l'allée de la Croix de Pélissanne.

Enfin, nous n'oublions pas la planification des interventions dans nos écoles, crèches, équipements sportifs et bâtiments communaux.

Une petite mention spéciale pour celles et ceux qui ont des difficultés à se déplacer, nous avons prévu cette année de consacrer des **travaux d'accessibilité** dans le cadre de l'ADAP (Agenda d'accessibilité programmé).

GYMNASSE : POINT DE SITUATION

Sur la base du programme arrêté par le CD 13, la ville a souhaité associer les acteurs sportifs locaux à ce projet d'ampleur en les invitant à participer à un audit.

La plupart des demandes exprimées ont pu être prises en compte. Parallèlement, nous avons défini les orientations en matière d'insertion urbaine (architecturale et paysagère) et les objectifs environnementaux.

Le concours se déroulera en 2 phases :

- dans un premier temps, le choix des candidats se fera essentiellement sur leurs références et compétences.
- Ensuite les 3 candidats retenus rendront un projet qui sera analysé par une commission technique et un jury.

A l'issue de cette analyse, le jury composé d'élus de la commune, de représentants des personnes compétentes et de représentants du CD13 retiendra le projet lauréat.

OUVERTURE DU GYMNASSE : SEPTEMBRE 2021

La Poste en travaux : locaux provisoires

En raison de travaux au sein de ses locaux, le bureau de Poste de Lançon sera déplacé au rez-de-chaussée de l'Espace Wolff du lundi 16 avril au vendredi 8 juin inclus 12h. Le bureau avenue Saint-Cyr rouvrira le lundi 11 juin à 14h.



A noter, seules les opérations de remise de lettres et colis avisés seront assurées du lundi au vendredi de 13h30 à 16h.

Le distributeur automatique de billets sera fermé.

Pour toute autre démarche (envoi de colis, affranchissement,...) ainsi que pour les opérations financières, vous devrez vous présenter au bureau de Pélissanne.

Stationnement : nouvelles dispositions

Une vaste réforme du stationnement est mise en œuvre depuis le 1er janvier 2018.

Un ensemble d'infractions sont passées d'une contravention de 1ère classe à une contravention de 2ème classe.

C'est le cas en particulier du stationnement gratuit à durée limitée avec apposition du disque (appelée aussi « zone bleue »).

Ces infractions sont désormais sanctionnées d'une contravention de 150 euros maximum, avec une amende forfaitaire de 35 euros et non plus de 17 euros.

C'est une mesure nationale et incontournable pour toutes les communes (article R417-3 du Code de la Route - Natinf 7599 ou 7504 ou 7600).





Eclairage public

Remplacement des lampes à sodium



TECHNOLOGIE LED

Comme annoncé dans le précédent bulletin (Lettre du Maire n° 12 - mars 2018), la commune se couvre actuellement d'un éclairage public à technologie LED, réalisé par l'entreprise Citeos.

L'opération a débuté fin février et a concerné en mars plusieurs quartiers Est de la commune (de part et d'autre de l'avenue de la Tère Armée Française, secteur Est de la route de Pélissanne, Sibourg) et la zone de La Coudoulette ; elle se poursuit en avril sur les quartiers Sud (Nord de la RD 113, Baïsses), Ouest (de part et d'autre du canal EDF), et Nord (quartiers compris entre le canal et la route de Pélissanne) ; elle se terminera en mai par le centre-ville ancien.

A la mi-mai, l'ensemble de la commune devrait être intégralement équipé.

POUR EN VOIR DE TOUTES LES COULEURS !

La façade de l'Hôtel de Ville vient d'être équipée de six spots à technologie LED (trois de chaque côté du parvis).

Cet éclairage économique, à intensité variable et couleurs adaptables, permettra la mise en valeur d'événements tels que commémorations (bleu-blanc-rouge), manifestations de tradition provençale (jaune-rouge), la journée mondiale de sensibilisation à l'autisme (la France en bleu le 2 avril), la journée de lutte contre le cancer du sein (octobre rose), ..., tout en sublissant notre bel édifice.

STADE MUNICIPAL

Un éclairage pour la sécurisation du passage piéton devant le stade municipal Gabriel Nelet est prévu prochainement.

Sécurité urbaine

BOULEVARD VICTOR HUGO :

Des travaux d'aménagement ont été faits au carrefour des boulevard Victor Hugo et rue de la République : le feu rouge côté médiathèque et le passage piéton ont été repositionnés.

De plus, un nouveau passage piéton a été créé devant le restaurant et la boulangerie du boulevard Victor Hugo.



RUE CONSEILLER DE TRETS :

Un aménagement de la voirie est en cours rue Conseiller de Trets.

Des chicanes en quinconce sont réalisées sur toute la longueur de rue, destinées à réduire la vitesse des véhicules. Elles comporteront des places de stationnement pour certaines, ou des barrières et jardinières d'ornement pour d'autres.



BALISES JC :

La première de trois nouvelles balises de type JC est venue équiper la commune, impasse Moulin de Laure, les deux autres se trouveront rue E. Signoret et chemin des Ecoliers. Cela porte leur nombre à 50 sur le territoire des bouches-du-Rhône. Elles viennent identifier les emplacements des bornes à incendie enterrées.



Pose d'une balise JC en présence du Député Zulesi

Rappelons que le principe de ces balises JC souples avec bouche enterrée permet aux véhicules, principalement aux deux roues motorisées d'éviter un choc violent contre un poteau à incendie, parfois entouré de tubes acier, sur le bas-côté d'une route en cas d'accident.

Christian Chiappini, qui comptabilise plus de 40 ans de bénévolat au sein de la Sécurité Routière et Chargé de Mission auprès de la municipalité, est à l'origine de ce système. Le 16 mars dernier, c'est en présence du Député Jean-Marc Zulesi, du Maire Michel Mille, du 1er Adjoint Lionel Tardif, des Adjointes à la voirie et aux travaux Jean-Louis Donadio et à la Sécurité Publique Yves Agueda, des Conseillères Isabelle Sanna et Nathalie Hocquard, du commandant de la brigade de gendarmerie Eric Picart, du Chef de la Police Municipale François Corblin, du responsable du CCFF Richard Vervisch et de membres de son association ACORD (Association Contre les Obstacles Routiers Dangereux), qu'il a procédé à la pose de la balise située rue Moulin de Laure. Il avait à cœur de sensibiliser notre Député sur le sujet, afin de voir son dispositif s'étendre au plan national, son combat est de sauver toujours plus de vies.

Petit frère...

ROND-POINT DES NOUENS : RD19

Les agents du centre technique municipal ont donné un coup de jeune au rond-point des Nouens, entrée de ville de la RD 19.

Un apport de nouvelles plantes, essentiellement des essences de la région, lui offre un décor en parallèle à celui des Portes de Lançon sur la RD 113 ; en son centre, le pressoir a été débarrassé des mauvaises herbes et eu droit à une propreté pour sa protection.



Le rond-point des Nouens en direction de Sibourg

Travaux à venir

PISCINE MUNICIPALE

Des travaux d'aménagement sont entrepris à la piscine municipale.

Au programme : déplacement du muret le long de la paroi rocheuse, enlèvement de la haie végétale en partie morte, changement des pompes.

GYMNASE DE SIBOURG

Des travaux de réfection sont prévus prochainement au gymnase de Sibourg

Les plaques de polycarbonate de la toiture vont être changées et la peinture des parois extérieures refaite.



zoom sur ... Compteurs Linky

Ce déploiement des compteurs Linky dits « intelligents » qui relève d'une décision de l'Etat en 2015 et d'un vote du parlement, soulève bon nombre parfaitement légitimes.

Il convient de préciser que le déploiement de ces compteurs intelligents n'est pas un choix d'ERDF (ENEDIS) mais un choix du législateur. C'est effectivement la loi qui a fixé un objectif de 100 % de compteurs Linky installés en 2024.

DES RÉPERCUSSIONS SUR LA SANTÉ ?

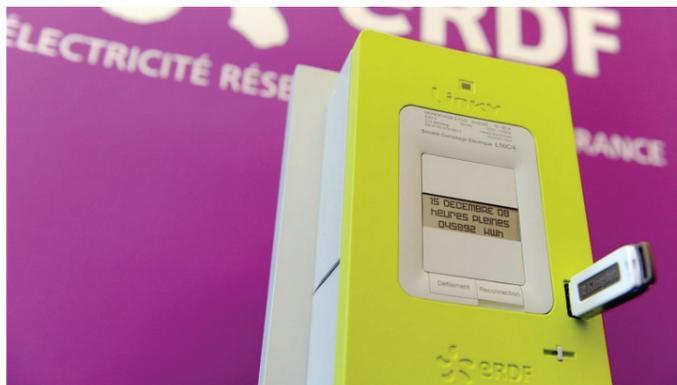
Face à l'inquiétude manifestée par certains habitants, des Maires ont décidé de prendre des délibérations ou des arrêtés visant à refuser la pose des compteurs. Néanmoins, le Conseil d'Etat a indiqué clairement que **les communes ne peuvent faire obstacle au déploiement des compteurs Linky** ; en particulier, une délibération d'un Conseil Municipal s'opposant au déploiement de ce type de compteurs serait purement et simplement entachée d'illégalité et rejetée par le contrôle de légalité. Les arguments avancés par certaines communes, tels que **le principe de précaution ou la libre administration des**

collectivités territoriales ont été jugés, pour la plus haute juridiction administrative, « irrecevables ».

LE RÔLE DE L'ANFR

Sur la question de santé publique, l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences chargée par la loi de contrôler le respect des valeurs limites d'exposition du public aux ondes électromagnétiques) précise que : « le compteur Linky communique peu et n'émet guère. Ce type d'appareil s'exprime non par radio mais par le réseau électrique (technologie CPL), quelques dixièmes de seconde par jour et environ une minute chaque nuit. Il émet des ondes électromagnétiques comme n'importe quel appareil électrique ». Ainsi, une campagne de mesures de l'ANFR donne les résultats suivants : « **Les niveaux d'émission de Linky à 20 cm de distance sont jugés extrêmement faibles** : les émissions sont de 1 volt par mètre, et montent à 1,1 volt par mètre lorsque l'appareil émet en CPL sa-

chant que les seuils sanitaires en vigueur sont de 87 volts par mètre ».



MODE DE FONCTIONNEMENT

Comme les précédents appareils, ce nouveau compteur mesure en permanence l'énergie consommée par une installation électrique domestique, et stocke cette valeur sous la forme d'index. Un dispositif de stockage, le concentrateur, situé dans le transformateur du quartier, interroge le compteur une fois par jour entre minuit et 6 heures du matin pour collecter les index

stockés au cours de la journée écoulée. Le concentrateur transmet ensuite ces données à un serveur informatique par un réseau de téléphonie mobile existant. En plus de cette collecte quotidienne, le concentrateur interroge l'ensemble des compteurs qui lui sont rattachés à intervalles réguliers afin de surveiller l'état général du réseau basse tension.

Les échanges entre le compteur et le concentrateur utilisent une technologie existante : celle des courants porteurs en ligne (CPL) déjà bien répandue dans nos domiciles (par exemple les boîtiers CPL branchés sur l'alimentation entre la box internet et le décodeur TV). La technologie CPL consiste à utiliser le réseau électrique pour propager les signaux par conduction dans les câbles électriques. Les compteurs Linky ne sont donc pas des émetteurs radioélectriques.

NOTRE POSITION

Il est de notre devoir en tant qu'élus de nous interroger sur la pertinence de ce type d'outil, c'est pour cette raison que nous restons particulièrement vigilants sur les différentes procédures juridiques en cours et/ou à venir et ce, dans l'intérêt des lançonnois.

accueils collectifs de mineurs

Des activités diversifiées ont été proposées aux enfants, à travers le thème « Astérix et Obélix » pour les maternelles et « Le monde de Ralph » pour les primaires.

Les maternelles ont exploré l'univers des Gaulois : fabrication de casque, bouclier, ... et mesuré leur force en inventant leur potion magique.

Les primaires, quant à eux, se sont initiés au monde des jeux vidéo : pixel, jeux de plateau, permettant ainsi à certains de faire leurs premiers pas dans cette technique virtuelle. Ensemble, ils ont fini leur programme jeux par un laserball.

D'autres animations leur ont permis de créer un contact soit avec des personnes extérieures, soit avec un animal, leur offrant ainsi de belles rencontres tout en les sensibilisant au respect d'autrui.

Le centre d'éducation « chiens guides d'aveugles », situé sur la commune les a accueillis ; après avoir écouté une présentation de l'association, ils ont pu découvrir par le biais de vidéos les exercices conduisant à l'éducation de ces chiens, et faire la connaissance de Mulan, chien guide d'aveugle en apprentissage.

Un autre groupe a été reçu à la maison de



Maternelles et primaires en activité !

retraite Villa Marie. Les résidents ont présenté des Fables de La Fontaine aux enfants, pour ensuite débattre de la morale de chaque fable. Cette rencontre s'est achevée par un goûter collectif.

Rendez-vous pour les vacances d'avril avec de nouveaux thèmes. A bientôt...

Goûter-lecture à la Villa Marie

Le 1er mars dernier, une dizaine d'enfants du centre aéré, accompagnés de leurs animateurs, ont été accueillis à la Villa Marie par la Directrice de l'établissement Nadie Dell'Omo, en présence de Christine Mortellier, Adjointe déléguée à la Culture.

Les huit résidents avaient bien un peu le trac, avant de commencer la séance. Mais, à l'arrivée des enfants, leurs regards se sont illuminés, l'échange s'est fait naturellement. Les plus jeunes ont écouté leurs aînés avec beaucoup d'attention.



Echange inédit !

Ils étaient invités et attendus par les résidents qui leur avaient préparé pour l'occasion des lectures de fables ainsi qu'un bon goûter.

Pendant les deux mois précédant la rencontre, 8 résidents avaient répété les fables de Jean de La Fontaine choisies avec leur animatrice et l'agent de la médiathèque : « La poule aux œufs d'or », « La cigale et la fourmi », « Le corbeau et le renard », « Le chêne et le roseau »... Onze fables au total dont ils ont extrait la morale ou le message, afin d'en débattre avec les enfants.

Une après-midi chaleureuse et émouvante. Un bel échange inédit, intergénérationnel et inter structures (résidence autonomie, centre aéré et médiathèque), à réitérer aussi souvent que possible.

Depuis septembre 2017, la médiathèque se déplace à la Villa Marie, dans le cadre d'un partenariat avec l'animatrice : prêt de livres, lecture suivie de débats. Mais la nécessité de rendre les résidents à leur tour acteurs de la lecture s'est faite sentir ; d'où ce projet enthousiasmant.

Secteur Jeunes - séjour ski

Lors de ces vacances de février, l'ensemble des activités a été mené à terme.

Le séjour ski organisé durant la première semaine laissera de bons souvenirs et de belles anecdotes aux quinze jeunes participants. La neige était présente (un peu trop peut-être), les ados ont profité pleinement de cette semaine blanche dans une ambiance chaleureuse.

La seconde semaine portait sur le thème de la culture des jeux vidéo. De la découverte des anciennes consoles (telle que la « Super Nintendo ») jusqu'aux dernières générations plus communément appelées dans le milieu les « NextGen », les jeunes ont pu développer leur histoire du jeu vidéo. Et pour finaliser la semaine, ils ont eu l'occasion de découvrir la programmation d'un jeu.

Désormais, c'est à eux de jouer !



Contrat «Enfance Jeunesse» (CEJ)

Le CEJ encadre la politique Enfance-Jeunesse communale. Visé par La Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône, il a une validité de quatre ans. La commune est actuellement en rédaction du nouveau CEJ pour la période 2018-2021 et ce à la demande de la CAF.

Pour information et malgré les baisses de dotations de l'Etat, la commune a conservé le même nombre de places d'accueil en maintenant des budgets municipaux stables sur 2016 et 2017.

Une stratégie d'accueil cohérente et planifiée permet la prise en charge des enfants de Lançon de 0 à 17 ans. Le Pôle Services à la Population concentre la totalité de la gestion des familles quant aux modes de garde.

La commune a volontairement tracé comme priorité dans son CEJ la formation des agents. Ainsi, ces derniers bénéficient de formations continues, de formations diplômantes et de formations sécurité inscrites dans un plan de formation.

Le Contrat Enfance Jeunesse est garant de la qualité de fonctionnement des accueils communaux. Il offre aux partenaires institutionnels tel que la CAF une vision d'ensemble des différents opérateurs communaux intervenant auprès des enfants : les crèches, le Relais d'Assistantes Maternelles, l'Accueil Collectif de Mineurs, le périscolaire, les associations sportives et culturelles...

Le nouveau CEJ 2018-2021 conservera les actions menées et œuvrera à la mise en places de nouvelles actions telles que :

Le CEJ a pour objectif d'optimiser les budgets et donc les places d'accueil tout en respectant le cadre légal d'encadrement fixé par les institutions sur les différents modes d'accueil.

- L'accroissement de l'accueil occasionnel en crèches,
 - Le pointage automatisé dans les différents lieux d'accueil d'enfants,
 - Les inscriptions en ligne via une plateforme internet : dossiers d'inscriptions et plannings des enfants,
 - L'enrichissement de l'offre d'activité proposée aux enfants, ateliers, séjours...
- Le Contrat Enfance Jeunesse établi par la municipalité s'emploie à offrir aux familles un accueil répondant à leurs besoins tout en favorisant l'épanouissement des enfants.

Inscriptions ...

Inscriptions aux ACM et Secteur Jeunes pour les vacances d'avril :

du mercredi 4 avril au lundi 16 avril inclus (attention ! places limitées)

Inscriptions aux activités périscolaires de l'année scolaire 2018-2019 (restauration, périscolaire, ACM du mercredi) : **Du lundi 4 juin au vendredi 6 juillet inclus.**

Rappel des jours d'ouverture et horaires du service : lundi, mercredi, vendredi, de 8h00 à 18h00 sans interruption.

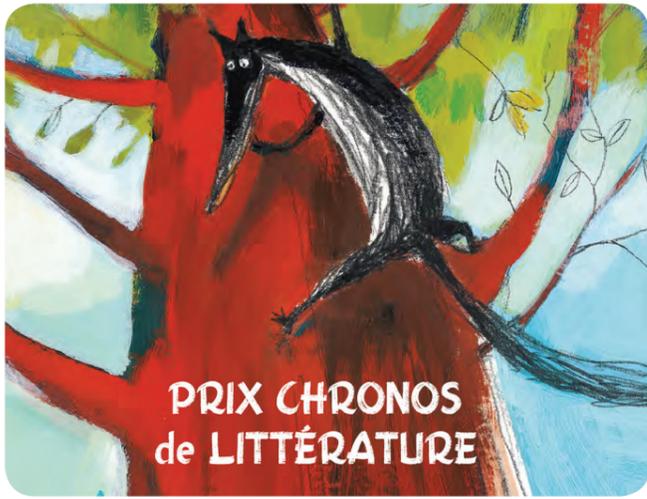
Emplois saisonniers à la piscine

La Mairie de Lançon-Provence propose des postes de surveillance de la piscine municipale durant la période estivale.

Si vous êtes à la recherche d'un emploi saisonnier et titulaire d'un BEESAN ou d'un BNSSA, vous pouvez envoyer votre CV au Service Vie Locale : vie.locale@lancon-provence.fr



Prix **Chronos**



Trois classes de grandes sections de l'école maternelle Lei Cigaloun se sont inscrites au Prix Chronos de littérature en collaboration avec la médiathèque de Lançon.

Ce prix a été créé pour susciter des réflexions sur la vieillesse, les parcours de vie, la mort, les relations intergénérationnelles dans la littérature jeunesse. Une sélection de quatre livres adaptée au niveau des élèves est proposée.

Les enseignantes mènent

Le projet en trois temps : une découverte de chacun des livres dans les classes afin d'amener les enfants à comprendre les histoires et à participer aux ateliers « philosophiques » en petits groupes ; une séance ludique en médiathèque autour d'un jeu de « petits chevaux » géants qui donne l'occasion de raviver la mémoire et de reparler des quatre livres suivants : « Le visage de Mamina » de Simone Ciruolo, « A New-York chez mamie » de Lauren Castillo, « L'attrape-lune » de Séverine Vidal et Barroux et « Terminus » de Matt de La Pena et Christian Robinson ; enfin une éducation à la citoyenneté grâce au vote individuel.

Le 10 avril, les élèves se retrouveront en médiathèque munis de leur carte d'électeur pour voter pour leur livre préféré. Les résultats seront envoyés au prix Chronos.



Le petit jardin situé dans le centre historique, en haut de la Grand'Rue près de la place Pelletan, abrite aujourd'hui une zone de libre-échange culturel.

Celle initiative permet à tout un chacun d'emporter des livres en toute liberté ; et aussi d'en déposer, car le système est basé sur l'échange et la confiance.

Ange-Marie Jacqz, Conseillère municipale, est à l'origine de ce service de troc entre

particuliers, rendu possible grâce à l'aménagement réalisé par des agents municipaux du centre technique pour la protection des documents.

Les jours de météo clémente, vous pouvez aussi profiter d'un moment de détente-lecture en plein air, dans un lieu au charme certain.

Un second site de livres-échange verra le jour ce mois-ci à Sibourg, lancé à l'occasion de la journée de l'arboretum le 21 avril.

Vie économique et sociale

Logement

Budget

« L'Eco Watt », un outil en ligne pour mieux anticiper les pointes de consommation.

A certains moments de la journée et certaines périodes de l'année, la consommation électrique des ménages est en nette augmentation ; c'est le cas notamment pour la tranche horaire comprise entre 18h et 20h ; le gestionnaire du Réseau de Transport Electrique (RTE) propose pour deux régions, dont la nôtre, un outil en ligne : « L'Eco Watt » ; il permet de façon ludique d'apprendre à maîtriser les pointes de consommation.

Pour participer, il suffit :

- d'avoir une adresse mail,
- d'avoir l'électricité à la maison,
- de s'inscrire sur : <https://monecowatt.fr/2018-02-09-aix-marseille-provence>

Le chèque énergie



Depuis le 1er janvier 2018, le chèque énergie remplace les tarifs sociaux de gaz et d'électricité.

Depuis le 26 mars les foyers bénéficiaires (environ 4 millions de ménages éligibles en France, sous conditions de ressources) peuvent l'obtenir directement dans leur boîte aux lettres ; aucune démarche particulière n'est à effectuer.

D'un montant de 48 à 227€, il sert à régler directement toutes sortes de dépenses d'énergie (gaz, électricité, fioul ...) ou des travaux d'efficacité énergétique (travaux répondant aux critères d'éligibilité du crédit d'impôt transmission énergétique).

Pour tout renseignement : contactez le C.C.A.S. au 04 90 42 98 17 (Bureau Logement).

CCAS : **Budget** de fonctionnement



Tout comme la Mairie, le C.C.A.S. vote son Budget Primitif en début d'année.

Celui-ci est principalement alimenté par une subvention municipale, qui est répartie en différents postes budgétaires, dont les thématiques sont liées aux missions et activités quotidiennes du C.C.A.S. (portage de repas, téléassistance, aide aux personnes en difficultés, fêtes de fin d'année pour les Aînés), et servent également à financer des conventions et des actions partenariales.

Cette année, le Conseil Municipal lui a octroyé une subvention totale de 161 000 €.

Grace à cette subvention, le C.C.A.S. financera les organismes suivants, dans le cadre d'actions en faveur des Lançonnais :

- Collectif Fraternité Salonaise	2500,00 €
- Association Saint-Vincent de Paul	2000,00 €
- Transport Mobilité Solidarité	2231,25 €
- Association pour le Développement des Soins Palliatifs Région Salonaise	500,00 €
- Mission Locale du Pays Salonais	13353,00 €
- Association ALLIAGE	1424,00 €
- Croix Rouge Française	500,00 €
- Secours Populaire	500,00 €
- ADAMAL	1500,00 €
- Association I.E. 13 (chantier d'insertion)	30000,00 €
- Convention d'intervention psychologique	1760,00 €
- Maison des Adolescents 3 Nord	4363,50 €
Soit un total de :	60631,75 €

La fierté de notre **terroir**

La Provence, en particulier celle de notre terre locale, était cette année encore fortement représentée au dernier Salon de l'Agriculture de Paris.

La municipalité, fière de l'image d'excellence qui rayonne par-delà notre hexagone, soutient et remercie les agriculteurs lançonnais pour leur travail et leur savoir-faire.

Le palmarès 2018 des récompenses est le suivant :

Domaine de La Cadenière
Médaille de bronze : vin rosé Vallon d'Escale

Domaine de Calissanne
Médaille d'or : vin rosé Clos Victoire
Médaille d'argent : vin rouge Château Calissanne
Médaille d'argent : huile d'olive vierge Sainte Modeste (olives mûres)

Domaine de Château-Virant
3 Médailles d'or : Cuvée Château Rouge, Cuvée Tradition Rouge, IGP Blanc
1 Médaille de bronze : IGP Rouge
5 Médailles d'or pour les huiles d'olive AOP Aix-en-Provence et variété Aglandau
2 Médailles d'argent pour les huiles d'olive AOC Provence
1 Médaille de bronze pour l'huile d'olive « fruité mûr ».

Info + : huile d'olive Château-Virant est en tête des huiles d'olive les plus médaillées de France.

Domaine de Saint-Savournin

Médaille d'or : Huile d'olive de France Fruité vert



le Salon des Agricultures de Provence

Plus près de nous, le Salon des Agricultures de Provence, au succès confirmé, aura lieu du 1er au 3 juin, de 9h à 19h, au Domaine du Merle à Salon-de-Provence.

Entrée et parking gratuits : 200 exposants, 120 producteurs, 1 500 animaux, animations, démonstrations, dégustations, restauration sur place. + de 40 000 visiteurs.

Cette 3ème édition sera l'occasion d'une nouveauté : **les trophées de l'innovation**. Ce concours récompensera les initiatives innovantes qui favorisent la promotion d'une agriculture plus performante et durable (produit, service ou pratique). Renseignements sur www.trophee-innovation-agriculture.fr ; www.salon-agricultures-provence.com



Le département des Bouches-du-Rhône est le premier producteur français de fruits et légumes (tomates, salades, courgettes, riz, olives ...), terre d'élevage et de transhumance. La Provence agricole, c'est en quelques chiffres : 4 900 exploitants, 148 000 ha (soit 1/3 du département) dont 14 000 exploités en bio, 10 000 ha de viticulture, plus d'un tiers de la production nationale oléicole.

Collectif Provence

Le 18 février dernier s'est tenue à l'Espace Marcel Pagnol la 18ème Assemblée Générale du Collectif Provence, en présence du Député Jean-Marc Zulesi, de M. le Maire, d'Adjointes et Conseillers de Lançon et de communes voisines, de nombreux Présidents d'associations de culture et traditions provençales.

Le Président Jean-Pierre Richard, devant un public nombreux, a dressé le bilan de

l'année écoulée et présenté le budget de l'exercice à venir ; il a axé son discours sur le projet de reconnaissance de la langue provençale en tant que langue de France, qui sera défendu à l'Assemblée Nationale par le Député Bernard Reynès et soutenu par le Député Jean-Marc Zulesi.

Il a tenu à remercier Michel Laurent pour ses cours et traductions d'albums de Tintin en Provençal.

A l'issue de la réunion, tous ont partagé le vin d'honneur sur le parvis, avant de déguster l'aïoli, plat typique régional. Puis ce fut au tour du groupe Bandura, composé de 13 musiciens, d'animer l'après-midi. La Coupo Santo, reprise en chœur par l'assistance, a clôturé ce rendez-vous 100% accents de Provence.



Infos Chasse battue

Vous êtes nombreux à parcourir pour votre plaisir les chemins de la commune.

- Que vous soyez randonneurs, vététistes, joggers ou cavaliers, chacun peut y trouver sa place ; Les chasseurs en sont conscients et prônent une cohabitation harmonieuse.
- Conformément aux directives préfectorales, l'A.C.C.L. (Association Communale des Chasseurs Lançonnois) organise chaque saison de chasse des battues aux sangliers afin de limiter leur prolifération.
- La priorité du Président et de son Chef de battue est la sécurité des chasseurs postés et des promeneurs. Des consignes strictes sont données avant la battue aux participants. Des panneaux d'information sont placés sur les voies et chemins afin de délimiter la traque.
- La battue s'effectue soit sur le secteur 1 (au sud de la RD 113) soit sur le secteur 2 (au nord de la RD 113) et se termine aux alentours de 14h.
- Afin d'optimiser la sécurité, il est vivement recommandé de respecter la signalisation et de ne pas s'engager à l'intérieur de la traque.
- La possibilité vous est donnée d'accéder au secteur libre de toute battue.
- Les dates des battues pour la saison 2018/2019 seront communiquées ultérieurement par le biais de ce bulletin municipal.

Olympic World stages sportifs pour enfants

L'association lançonnoise Olympic World a vu le jour fin 2017 et propose des stages multisports aux enfants entre 5 et 12 ans.

Deux stages ont déjà eu lieu, aux vacances de Noël et de février, proposant escalade, badminton, tir à l'arc, futsal, handball, hockey, activités d'opposition ...

Les enfants choisissent ; les plannings sont construits aussi au gré de leurs envies ; Patrice Volto, éducateur sportif diplômé d'état et encadrant du stage, sait être à leur écoute.

Des sorties sont également proposées une fois par semaine : cinéma,

parc de jeux Montopoto, ou encore la 5ème étape à Salon de la course cycliste Paris-Nice.

Par ailleurs, des rencontres ont été organisées avec le Secteur Jeunes et l'Accueil Collectif de Mineurs des Pinèdes pour un partage des activités. Le prochain rendez-vous est fixé à la 2ème semaine des vacances de Pâques, soit du lundi 30 avril au vendredi 4 mai (attention : mardi 1er mai férié) ; au programme : pétanque, tir à l'arc, sortie VTT, futsal, rugby, handball et sortie à Accro Passion Salon-de-Provence.

Informations au 06 19 82 44 55
Page Facebook : Olympic World



Il suit sa voie ...



Billy Boguard, de son patronyme Guillaume Duhamel, participe à l'émission de TF1 « The Voice » cette année.

Ayant conquis trois des quatre coaches du jury, il a choisi d'intégrer l'équipe de Pascal Obispo.

Ce jeune Lançonnois, auteur, compositeur et interprète, a vécu 4 ans à Londres où il a enregistré 2 albums, dont *Across the narrow sea* que vous pouvez découvrir sur spotify, soundcloud, youtube...

Âgé de 24 ans, Billy est baigné par la musique depuis son enfance au sein de sa famille ; en plus de son expérience Outre-Manche, il a à

son actif un beau palmarès : fêtes de la musique, concerts (au Portail Coucou), ... et la première partie en juillet dernier du concert d'Amir sur le Pays Salonais, qu'il assure devant 5 000 personnes en duo avec sa sœur Marine, elle aussi « tombée dans la marmite ».

Une fière satisfaction pour Christine Bourgis leur Maman, coache vocale en charge de l'association lançonnoise Chrisharmonie.

Il sera en concert le samedi 7 avril à l'Atrium de Salon-de-Provence pour l'association lanço-salonaise Terre de Mission Haïti.

Infos au 06 34 15 33 39 ; Facebook Billy Boguard

Stage de Danse

Notre Association de danse « A.E.C.L » organise pour la première fois un stage de danse sur un week-end.

L'intervenante n'est autre que Celine Bardou, professeure et danseuse professionnelle. Elle enseigne actuellement à « Danse Mouvance » à l'Isle-sur-La-Sorgue ; une école d'amateurs qui prépare aussi au diplôme d'état de professeur de danse. Notre professeur Marion a travaillé avec Céline pour Vaison Danse, et c'est tout naturellement qu'elle nous a proposé sa collaboration pour ce joli projet.

Pour cette première fois, ce stage de perfectionnement, les samedi 31 mars et dimanche 1er avril, s'adresse aux membres de notre association, et uniquement à partir de 10 ans.

Nous avons à cœur de faire découvrir à nos adhérents une autre manière d'aborder la danse et le mouvement.

Si le stage est une belle réussite, nous espérons pouvoir le réitérer dès l'année prochaine, sur davantage de créneaux. Il sera alors ouvert à toutes celles et ceux qui voudront tenter l'expérience...

Pasqualine Rousseaux, Présidente

Self défense au féminin

Dans le cadre de la journée de la femme et en collaboration avec le comité 13 judo jujitsu, le Lançon Sporting Club a proposé une séance gratuite d'1h30 de jujitsu (self défense) le jeudi 15 mars au complexe sportif Marcel Pagnol.



La séance était encadrée par 2 enseignants, Bacem Dridi et Christophe Lacroux. Une vraie réussite !

Avril à la Médiathèque

Exposition : George Sand, une femme dans son siècle - du mardi 3 au samedi 21

Panneaux de la Bibliothèque départementale : la vie et l'œuvre de George Sand sont abordées ainsi que ses engagements dans la société, sa passion pour le Berry, ses amours et ses amitiés. Cette exposition a été réalisée en 2004, à l'occasion du bicentenaire de sa naissance. Entrée libre aux horaires d'ouverture

Conférence : la déclinaison de l'amour selon George Sand - mercredi 4 à 18h30

De Bernadette Segoin, Docteur en Lettres : toute l'œuvre de George Sand exprime, sur des modes différents, l'idée majeure que l'être humain a besoin d'amour et qu'il ne peut vivre sans en donner et en recevoir. Gratuit - Renseignements et réservations au 04 90 42 98 30

Exposition : Les couples légendaires - du mardi 24 au samedi 12 mai

Consacrée à quelques amoureuses et amoureux mythiques de la littérature occidentale. Entrée libre aux horaires d'ouverture



Embarquement



Vous l'avez remarquée sur la façade de l'Espace Marcel Pagnol : depuis début mars dans le cadre de l'Année de la Culture, une nouvelle bâche « les incontournables » vous invite au voyage !

Elle présente les destinations estivales les plus courues de la commune. Pour vous renseigner et obtenir votre billet d'embarquement, il suffit de franchir la porte de l'Office de Tourisme.

LANÇON-PROVENCE
2018
FESTIVAL LOL
4ème édition
SAMEDI 14 AVRIL
DIMANCHE 15 AVRIL
Informations : 06 25 03 85 73
Comité Des Festivités Les Mourguettes

Festival LOL : Programme de la 4ème édition

Samedi 14 avril : à 20h30, Espace Marcel Pagnol.

Spectacle d'hypnose avec Shammann, et en première partie les humoristes Vivien Poyet & Alex Wilmann. Entrée 10 € - places limitées. Points de vente : Lançon Couture (rue République face au Bar de l'Hôtel de Ville) ; Office Municipal de Tourisme 04 13 29 02 00

Dimanche 15 avril : à 15h, dans les rues du village

Défilé du carnaval, animations, parades, chars, danseuses, fanfare, échassiers, défilé équestre ; suivis à 17h de l'apéritif du Maire et spectacles place du Champ de Mars.

FEST'INN 2018 : Le Comité des Festivités Les Mourguettes invite les exposants à prendre contact avec l'association par mail : lesmourguettes13@gmail.com avant le 30 avril

RÉSERVEZ votre insertion publicitaire dans votre BULLETIN MUNICIPAL + d'infos > 04 90 42 98 19 (tirage à 4.000 exemplaires)

LES INCONTOURNABLES
DESTINATION LANÇON-PROVENCE
MARS FESTIVAL EQUINOXE
AVR 60'S & VINTAGE
MAI MUSIQUE A LA
JUIN FERME
JUIN ESTIVADES DES
JUIL ROQUILLES
JUIL LES FEST'INN
AOUT FESTIVAL PROVENCAL
SEPT LES MEDIEVALES
SEPT BEAU & BON LA JOURNEE
DEPART - DEPARTURE
RESERVATIONS PORTE DE DROITE →

Journée Sixties, Vintage & Traditions Automobiles

Sixties, Vintage et Traditions Automobiles
Dans le cadre de LA JOURNÉE NATIONALE DES VÉHICULES D'ÉPOQUE
Entrée libre de 10h à 19h
Manifestation autos-motos dédiée aux années 60 et 70 (autres véhicules bienvenus)
Véhicules : Exposition de voitures, Harley Davidson, Trikes, Parades & "Baptêmes"
Vintage : Vitrines, Mobilier, Vinyles, Concours d'élégance, Groupes de Rock, Food Trucks...
Concours d'élégance : Ouvert à tous (avec ou sans véhicule), préparez vos plus beaux véhicules !
Tombola
Vous souhaitez participer, exposer, vous renseigner :
06 09 73 70 71
svta.anciennes@gmail.com
Dim. 29 Avril 2018
Lançon-Pée / Colline Ste-Anne

tionné sur l'espace Saint-Anne (au-dessus des tennis).

En matinée, un cortège prendra le départ pour une **traversée de la ville**, et permettra aux bolides de faire ronronner leurs moteurs. Plusieurs exposants d'une vraie diversité vous attendent.

Cette journée combinera plusieurs animations pour que chacun y trouve son compte ; elle mêlera musique, défilé de mode, démonstrations ...

Un grand choix de restauration sera proposé sur place.

Lors de ce dimanche, que vous soyez en voiture ou à pied, vous pourrez participer au **Concours d'élégance**. Avec votre automobile vous devrez être en harmonie avec son esthétisme et son époque. Pour vous piéton, il vous suffira de passer avec un ou une partenaire devant le jury, habillé de manière harmonieuse avec une tenue des années soixante.

Pour que l'ambiance de cette journée soit encore plus authentique, retrouvons-nous le dimanche 29 avril, tous vêtus à la mode des sixties ...

Dimanche 29 avril à partir de 10h, colline Sainte-Anne & village - dans le cadre de la journée nationale des véhicules d'époque.

Manifestation autos-motos dédiée aux années 60-70 ; avec animations, concours d'élégance, groupe de musique et restauration food-trucks.

Entrée libre de 10h à 19h
Contact : 06 09 73 70 71

Compte à rebours pour un dimanche de rêve !

Tout au long de cette journée, le service culturel et l'association SVTA vous proposent un programme chargé et animé autour des voitures et motos des années 60. Le jour est bien choisi puisqu'il correspond à la Journée Nationale des Véhicules d'Époque. Le fait d'exposer ces anciennes voitures aux yeux de tous permet de conserver dans nos mémoires ce patrimoine vivant. Collectionneurs, passionnés, curieux, découvriront ce grand rassemblement posi-

Un hiver à Majorque

En 2016-2017, le projet « Un piano dans la cour » a permis à des lycéens de Craponne, guidés par la main de maître de

Jean-François Tobias (association Fan d'Erard), d'apprendre à restaurer un piano Erard.



Ce piano d'époque (1883) a été inauguré en avril 2017 avec un concert-lecture conçu et réalisé par d'autres lycéens accompagnés par Jérémie Honoré.

« Un hiver à Majorque » retrace le séjour du couple mythique George Sand et Frédéric Chopin sur l'île espagnole.

L'humour des écrits de George Sand, la beauté des mélodies de Chopin et les sonorités envoiées des guitares... ont fait le succès de ce voyage que nous sommes heureux de vous proposer dans le superbe écrin de la Médiathèque du Roulage, **samedi 14 avril, à 20h.**

Dansez avec Boxe Team Saci

Le club Lançon Boxe Team Saci organise un repas dansant sur le thème des années 80, le samedi 5 mai à partir de 19h à l'Espace Marcel Pagnol.

Le repas sera servi à partir de 20h30 ; le nombre de places est limité, sur réservation uniquement au club, aux horaires d'ouverture habituels, à Lançon Couture, ou par téléphone au 06 13 89 34 37 - Date limite de réservation le 28 avril. Prix unique de 12 € (chili, fromage, dessert, une boisson et soirée) - Buvette sur place.

(Re) découvrir Vogogne

L'Association des Jumelages organise du 20 au 23 juillet un voyage à Vogogna.

Vous souhaitez connaître notre ville jumelle et participer à ce voyage, alors contactez-moi au 06 04 02 14 72, je vous donnerai plus d'explications et le tarif de ce voyage.

Maria Damichel,
Présidente de l'Association des Jumelages



Rallye pédestre



Suite au succès rencontré le 19 avril 2015, l'association coudoucéenne "La Colline Gourmande de Flo" vous propose une nouvelle randonnée gourmande le 6 mai prochain.

Un nouveau parcours de 11,5 kms vous permettra de découvrir le charme et l'attrait de notre superbe espace naturel ; il sera jalonné de 7 postes de dégustation. Plusieurs surprises vous attendent, avec entre autres une tombola dotée de superbes lots.

Pour des raisons de sécurité, les places sont limitées à 350 participants.

Cette association organisatrice a pour but de soutenir l'Association Centre Ressource Aix-en-Provence qui accompagne les personnes touchées par le cancer (malade et entourage), dans un centre d'accompagnement thérapeutique qui se trouve à Aix Les Milles.

Participation financière au rallye : Adulte = 20 euros ; de 15 à 10 ans = 15 euros ; de 9 à 5 ans = 9 euros ; moins de 5 ans = gratuit

Contacts : Jean-Louis Donadio : 06 80 966 448 ; Dominique Herrera : 06 60 545 446

Tournoi de foot Gabriel Nelet



Le Service Vie Locale a le plaisir de vous convier au Tournoi de Foot Gabriel Nelet, le samedi 26 mai de 10h à 17h30 sur le stade qui porte son nom, route du stade à Lançon-Provence.

Nous vous invitons à vous inscrire par équipe de 6 joueurs avant le 18 mai, auprès de Christine Carbonnel au Service Sport.

Tél. : 04 13 29 02 03
ou sport@lancon-provence.fr

Appel à témoignages

Dans le cadre des préparatifs des Journées du Patrimoine, l'association Les Amis du Vieux Lançon prépare une exposition qui aura pour thème « la scolarité dans notre village au 20ème siècle ».

Vous possédez des photos d'école, de kermesse, de distribution de prix, tout autre témoignage ou objet ayant un caractère scolaire lié à nos écoles communales ; nous serions heureux que vous nous les prêtiez ; sachez que nous en prendrons le plus grand soin et vous les rendrons après éventuelle reproduction.

Contacts : Simone, 06 67 22 78 20 ; Nicole, 06 13 96 56 63
Merci par avance.



Quartier fleuri

L'équipe du C.I.Q. des Baïsses remercie chaleureusement M. le Maire pour avoir mis à disposition des habitants des Baïsses 3 belles jardinières. Un grand merci aussi à Christophe Schwoerer pour la réalisation des plantations ! Les membres du C.I.Q. se relaieront pour l'entretien de ces belles fleurs.

Calendrier des manifestations

LES PUCES DES COUTURIÈRES

Lundi 2 avril, 8h30/17h30
Espace Marcel Pagnol
Contact : 06 21 09 86 04

EXPOSITION GEORGE SAND

Du 3 au 21 avril
Médiathèque du Roulage
Contact : 04 90 42 98 30

CONFÉRENCE GEORGE SAND

Mercredi 4 avril, 18h30
Médiathèque du Roulage
Contact : 04 90 42 98 30

LOTO DU TENNIS

Samedi 7 avril, 18h
Espace Marcel Pagnol
Contact : 04 90 42 72 81

PRIX CHRONOS LITTÉRATURE JEUNESSE

Mardi 10 avril
Médiathèque du Roulage
Contact : 04 90 42 98 30

CHAMPIONNAT BI-ACADÉMIQUE

GRS COLLÈGES & LYCÉES
Mercredi 11 avril, 8h/17h
Complexe sportif Marcel Pagnol
Contact : 06 08 48 62 25

CONCERT / LECTURE

Vendredi 13 avril, 20h30
Espace Marcel Pagnol
Musique à la Ferme Prod.
Contact : 07 88 37 41 97

MAISON ARTS ET TRADITIONS & MUSÉE

14 & 15 avril, 14h
Boulevard Pasteur
Amis du Vieux Lançon
Contact : 06 80 99 21 80

FESTIVAL LOL

14 & 15 avril, 20h30 & 14h
Espace M. Pagnol et pl. Champ de Mars
Contact : 06 25 03 85 73

LES PONEYS EN MUSIQUE

Dimanche 15 avril, 8h/20h
Les Ecuries du Mas
Contact : 06 22 81 41 06

CONCERT POUR L'ÉGLISE STE-JULITTE

Vendredi 20 avril, 20h
Espace Marcel Pagnol
Souvenir Français
Contact : 06 15 17 88 54

JOURNÉE DE L'ARBORETUM SIBOURG

Samedi 21 avril, 13h
Pêlé Mêle Ô Val
06 98 00 09 36

ZUMBA PARTIE

Samedi 21 avril, 18h
Espace Marcel Pagnol
Lançon Fitness : 06 63 02 78 38

CHAMPIONNAT DE TRIAL

Dimanche 22 avril, 9h/18h
Domaine de Saint-Savournin
Contact : 06 15 80 28 93

REPAS ET THÉ DANSANT

Dimanche 22 avril, 12h
Espace Marcel Pagnol
Contact : 06 21 09 86 04

ANNUAIRE PROFESSIONNEL

CABINET D'AVOCAT MAÏLYS LARMET À LANÇON

Nouvelle adresse :
place du Champ de Mars
Tél. : 09 81 88 98 10 / 07 64 08 06 14
mlarmet.avocat@gmail.com

RENOUVELLEMENT DE VOEUX

Monique et Auguste GOUIN Noces de diamant le 17 février

MARIAGES

Mélanie VANCOILLIE et Olivier GREFFION le 24 février
Marie BAWOOREE et Olivier MAHABO le 24 février
Alexandra Sonia RIPERT et Youssef LASOUAD le 17 mars

DÉCÈS

François GALVAN le 22 janvier
Roger HENRI le 25 janvier
José PERAN le 3 février
Jean-Luc BOLLA le 22 février
François MARCHI le 25 février
Raoul CARDELIN le 25 février
Jocelyne MARCHINI épouse ARMAND le 8 mars
Jeanne DOMAINE épouse MASPOLI le 9 mars

État-civil

NAISSANCES

Nicolas Alphonse TRAMUTOLA le 17 janvier
William Edouard TRAMUTOLA le 17 janvier
Gabriel Gilbert Antoine MARTINS le 21 janvier
Andrea Jean-Louis Gilbert ESPOSITO le 22 janvier
Malya Edith Sandrine JACQUEL le 28 janvier
Lyséa Josy Lya LEONETTI le 30 janvier
Noé CHEVALIER le 30 janvier
Louis HAMON le 2 février
Augustine Juliette Olivia Delphine JEANCLAUDE le 3 février
Léa Jeanne Valérie MOLLIER-PIERRET le 6 février
Sandro Mathieu BONDIOLE le 6 février
Andrea Vincent Gabriel MIGUEL le 16 février
Olivia Paule Claudia Pauline MIGNER le 17 février



Lançon-Info n°226
Bulletin Municipal
d'Informations brèves
Avril 2018
Éditeur :
Mairie de Lançon-Provence
Place du Champ de Mars
13680 Lançon-Provence
Tél. : 04 90 42 98 10

Directeur de publication :
M. Michel MILLE
Maire de Lançon-Provence

Adjoint délégué - Olivier DENIS

Rédaction, conception, photos :
Pôle communication

Impression : Imprimerie Masson
ZA les Plantades - 13113 - Lamanon

label Imprim'Vert - papier certifié PEFC
Tirage : 4.000 exemplaires
Dépôt légal : 31 décembre 2017

